

Robespierre – Motion du Congrès de la FNLP 2008

Le Congrès national de la Fédération nationale de la Libre Pensée de 2008

avait lancé un appel en direction de la Mairie de Paris, affirmant notamment :

« Nous ne contestons pas les prérogatives d'un Maire, d'une Mairie, d'une Commune, à partir du moment où les choix s'inscrivent dans les valeurs fondamentales de la République :

« Liberté, égalité, fraternité »

et dans le préambule de la Constitution de 1946, repris en 1958 « La France est une république démocratique, laïque et sociale » .

C'est dans le cadre de ces prérogatives et de ces valeurs que les soussignés demandent à la Mairie de Paris de nommer un lieu public Robespierre ».

Cet appel a été signé massivement par des historiens, des libre-penseurs, des élus, des citoyens de toutes tendances.

Les deux premières listes de signataires ont été rendues publiques sur le site internet de la Fédération nationale.

La Mairie de Paris a fait connaître à la Fédération de Paris de la Libre Pensée son refus à notre demande.

A l'occasion du colloque organisé par l'IREL (Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée) les 27 et 28 juin 2009 sur « 1789-2009, 120e anniversaire de la Révolution française », la motion suivante a été adoptée

Nous, citoyens libres et républicains, participant au colloque de l'IREL des 27 et 28 juin 2009, au lycée Henri IV, informés de la décision négative du Maire de Paris d'attribuer le nom

de Robespierre à une voie, une place, de la capitale,

Réaffirmons notre attachement à la mémoire du révolutionnaire qui fut, d'ailleurs, député de Paris et dont l'action a été déterminante dans la création de la République, dans l'adoption de la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Décidons donc de poursuivre la campagne publique en vue d'obtenir satisfaction et n'hésiterons pas à porter la question devant les élus républicains.

Dans l'immédiat, nous décidons de saisir les groupes politiques du Conseil Municipal de Paris. »

Un vœu a été déposé par M. G. Sarre (MRC) en ce sens lors du Conseil de Paris du 30 septembre.

Il a été soutenu par les élus PCF, PG et une partie des élus PS et Verts

Nous remercions publiquement ces élus.

Une « courte majorité » (la presse) formée des élus de l'UMP et d'une partie des élus PS s'est prononcée contre, reprenant les explications réactionnaires et a-historiques des élus de l'UMP présentant Robespierre comme un « bourreau ».

Qu'un groupe politique se divise publiquement sur un sujet aussi important le regarde.

Qu'une coalition hétéroclite se forme dans de telles conditions est inquiétant.

Nous posons la question :

Comment des élus se réclamant de Jaurès qui écrivait « je suis avec Robespierre et je vais m'asseoir avec lui aux Jacobins" peuvent-ils voter contre un tel vœu ?

La Fédération nationale

☒ *Se félicite que le débat politique de fond sur Robespierre et sur les valeurs de la Révolution ait été porté sur la place publique. Les responsabilités de chacun sont*

clairement établies.

Remercie les élus, historiens, militants, citoyens qui se sont associés à son intervention.

Annonce qu'elle prendra des initiatives prochaines pour continuer à éclairer le débat et faire avancer le dossier.